



Prime de fonction retirée

Par **Nowakowski Nicole**, le **07/04/2018** à **12:19**

Bonjour,

Depuis juin 2016, mon entreprise me verse une prime de fonction mensuelle de 200€ (non contractuelle).

Un nouveau directeur vient de prendre ses fonctions et au 1er mars 2018, a supprimé cette prime, sans préavis ni explication...

Ai-je un recours ?

Merci.

Cordialement.

Nicole Nowakowski.

Par **P.M.**, le **07/04/2018** à **13:09**

Bonjour,

Il faudrait savoir en quoi consiste cette prime et comment elle est intitulée, si elle a été attribuée d'une manière concomitante avec une promotion ou la prise d'autres fonctions et/ou si d'autres salariés la perçoivent...

Par **Nowakowski Nicole**, le **11/04/2018** à **17:18**

Bonjour et merci d'avoir répondu aussi rapidement.

Je travaille dans un bloc opératoire où je suis aide opératoire.

À la suite d'une demande de mon responsable de service, je me suis portée volontaire pour devenir référente de ma spécialité chirurgicale qui est l'ORL.

Cette fonction consiste à gérer tout ce qui est en rapport avec la spécialité et vient donc s'ajouter à mon travail d'aide opératoire.

Nous sommes 8 à assumer cette fonction, chacune dans sa spécialité

Notre directeur a donc décidé de nous verser chaque mois, une prime intitulée "prime de référente" .

J'espère que je vous ai donné suffisamment de renseignements.

Cordialement

N. Nowakowski.

Par **P.M.**, le **11/04/2018** à **19:03**

Bonjour,

Vous ne précisez pas si vous êtes sous statut de droit public ou sous contrat de droit privé car dans ce dernier cas, il pourrait s'agir d'un usage que l'employeur ne peut dénoncer qu'en suivant la procédure exposée dans [ce dossier](#)...

Par **Nowakowski Nicole**, le **11/04/2018** à **21:41**

Bonsoir,

Je suis en CDI dans une clinique privée.

Cordialement.

N. Nowakowski.

Par **P.M.**, le **11/04/2018** à **21:45**

Il pourrait donc s'agir d'un usage comme je vous l'ai indiqué...